

Ministry of Agriculture, Rural Development and Fisheries

خلية الإعلام و الاتصال

Press review
مجلة الصحافة



The minister's activities

vendredi 09 octobre 2026 13:59

Clôture à Oslo des travaux du 15e Sommet économique Pays nordiques-Afrique avec une participation remarquable de l'Algérie



ALGER - Les travaux de la 15e édition du Sommet économique Pays Nordiques-Afrique ont été clôturés, jeudi à Oslo (Norvège), avec une participation remarquable de l'Algérie, en tant qu'invitée d'honneur spéciale.

A cet titre, l'accent a été mis sur l'élargissement des perspectives de coopération et de l'orientation vers un partenariat fondé sur l'investissement et le transfert de technologie.

Chargé par le président de la République, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Sid Ali Khaldi, conduit la délégation algérienne lors de ce Sommet, au cours duquel l'accent a été mis sur l'importance du renforcement du dialogue économique entre l'Afrique et les Pays-nordiques.

Cette rencontre économique internationale a, en outre, constitué une opportunité pour mettre en avant les capacités de l'Algérie dans divers domaines, dans le cadre de la dynamique actuelle visant à diversifier l'économie et à développer les exportations hors hydrocarbures.

De plus, il a été souligné que l'Algérie aspire à un véritable partenariat fondé sur l'investissement dans la transformation des ressources, le transfert d'expertise et de technologies, la formation, ainsi que l'échange de produits dans les deux sens, en sus de son engagement en faveur de l'intégration africaine qui se traduit par la réalisation de mégaprojets structurants, à l'instar de la route transsaharienne, du gazoduc transsaharien et du projet de dorsale à fibre optique.

A noter que la 15e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique a vu la participation de plus de 250 responsables gouvernementaux et de 200 opérateurs économiques activant dans différents secteurs, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie.

Ce sommet a également été une occasion de réaffirmer l'attachement de l'Algérie à la nécessité de parachever la souveraineté politique de l'Afrique par la souveraineté économique, comme l'avaient aspiré les fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de l'Union africaine (UA), tout en soulignant que l'Algérie, qui fut hier la Mecque des révolutionnaires et des Hommes libres, aspire aujourd'hui à devenir une destination de partenariat et d'investissement.

Pour rappel, M. Khaldi avait coprésidé, mercredi à Oslo, avec la ministre de la Pêche et de la Politique océanique du Royaume de Norvège, Marianne Sivertsen Naess, l'ouverture officielle de l'événement "Algeria Day", organisé à la veille de la 15e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique. Dans son allocution d'ouverture, M. Khaldi a souligné que le choix de l'Algérie en qualité d'invitée d'honneur spéciale à ce sommet revêt une profonde portée, traduisant la confiance et le respect dont jouit l'Algérie auprès du Royaume de Norvège, ainsi que la volonté commune de consolider les liens de coopération et de partenariat entre les deux pays et de les hisser à des horizons plus larges. A cet égard, M. Khaldi a salué la dynamique que connaissent les relations bilatérales sur les plans politique et diplomatique, soulignant l'aspiration des deux pays à les diversifier et à les élargir au-delà du secteur de l'énergie, pour englober d'autres domaines tels que l'agriculture et la pêche.

Le ministre a également invité les investisseurs norvégiens à saisir les opportunités de partenariat offertes en Algérie, à la lumière des réformes engagées pour améliorer le climat des affaires, notamment la stabilisation du cadre juridique de l'investissement, la création du guichet unique et le renforcement des garanties accordées aux partenaires étrangers.

Par ailleurs, le groupe Sonelgaz, représenté par Sonelgaz Internationale et la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), a participé aux activités de la journée "Algerian Day" en Norvège, en présence de responsables gouvernementaux ainsi que de représentants d'entreprises économiques et du secteur privé des deux pays. Dans ce cadre, le PDG de Sonelgaz Internationale, Yazid Djellouli, a présenté une communication intitulée "L'Algérie: un pôle énergétique et industriel d'avenir", mettant en lumière les capacités et potentialités de l'Algérie dans les domaines de l'énergie et de l'industrie, ainsi que les opportunités de développement des partenariats et des investissements internationaux.

La participation de Sonelgaz Internationale et de la SAIEG à cet événement traduit l'engagement du groupe Sonelgaz à renforcer sa présence sur la scène économique internationale et à promouvoir son expertise et ses capacités dans les secteurs de l'énergie, des industries électriques et gazières, de la fabrication et des services d'ingénierie.

Cette journée a également vu l'organisation d'une série de rencontres d'affaires B2B entre les représentants du groupe Sonelgaz et leurs homologues des entreprises norvégiennes, consacrées à l'examen des opportunités de coopération et de partenariat, ainsi qu'à l'exploration des possibilités de concrétiser des projets conjoints à forte valeur ajoutée pour les deux parties.

En outre, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a pris part aux travaux de la journée "Algeria Day", où son président, Tayeb Chebab, a signé avec le représentant de la Chambre de commerce d'Oslo, Christopher Vonheim, un mémorandum d'entente visant à renforcer la collaboration entre les deux chambres, et à échanger les expertises, expériences et bonnes pratiques, contribuant ainsi au développement des relations économiques et commerciales entre l'Algérie et la Norvège, à l'encouragement des contacts et visites mutuelles entre hommes d'affaires, et à l'ouverture de nouvelles perspectives pour l'établissement de partenariats et de projets conjoints.

jeudi 08 octobre 2026 15:47

Algérie-Norvège

Khaldi s'entretient à Oslo avec le ministre norvégien des Affaires étrangères



ALGER - Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Sid Ali Khaldi, a examiné, jeudi à Oslo, avec le ministre norvégien des Affaires étrangères, M. Espen Barth Eide, les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, les deux parties ayant relevé le "niveau privilégié" des relations entre l'Algérie et le Royaume de Norvège, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, tenue dans le cadre de la participation de l'Algérie, en qualité d'invitée d'honneur spéciale, à la 15e édition du Sommet Afrique-Pays nordiques, qui se tient dans la capitale norvégienne, a été l'occasion pour les deux ministres de passer en revue le "niveau privilégié" des relations bilatérales à la faveur de la concertation et du dialogue réguliers entre l'Algérie et la Norvège, précise la même source.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Khaldi conduit la délégation algérienne à ce sommet, qui constitue une "opportunité pour mettre en avant les capacités de l'Algérie dans divers domaines, dans le cadre de la dynamique actuelle visant à diversifier l'économie et à développer les exportations hors hydrocarbures".

Lors de la rencontre, les deux parties ont souligné la volonté de tirer parti des opportunités prometteuses qu'offrent les deux pays en matière de coopération économique afin de la hisser à des niveaux supérieurs, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, conclut le communiqué.



jeudi 08 octobre 2026 13:06

Khaldi à Oslo

L'Algérie aspire à un partenariat avec les pays nordiques fondé sur l'investissement, la technologie et la formation



ALGER - Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Sid Ali Khaldi, a souligné, jeudi à Oslo (Norvège), que l'Algérie aspire à un "véritable partenariat" avec les pays nordiques, fondé sur l'investissement, le transfert de technologies et le renforcement de la formation dans divers secteurs, assurant que l'Algérie, avec ses atouts économiques, constitue aujourd'hui une destination de partenariat et d'investissement.

Lors de son intervention à un panel de haut niveau intitulé "L'unité africaine aujourd'hui", organisé dans le cadre de la séance d'ouverture de la 15e édition du Sommet Afrique-Pays nordiques, le ministre a indiqué que l'Algérie aspire à "un véritable partenariat fondé sur l'investissement dans la transformation des ressources, le transfert d'expertise et de technologies, la formation, ainsi que l'échange de produits dans les deux sens".

Il a, en outre, relevé que "l'expérience norvégienne, pionnière en matière de gestion durable des ressources et de préservation des droits des générations présentes et futures, constitue un exemple inspirant", selon le communiqué du ministère.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Khaldi conduit la délégation algérienne lors de ce Sommet, qui constitue "une opportunité pour mettre en avant les capacités de l'Algérie dans divers domaines, en adéquation avec la dynamique économique actuelle visant, en particulier, la diversification de l'économie et le renforcement des exportations algériennes hors hydrocarbures".

M. Khaldi a également affirmé que l'engagement de l'Algérie en faveur de l'intégration africaine "se traduit par la réalisation de mégaprojets structurants, à l'instar de la route transsaharienne, du gazoduc transsaharien et du projet de dorsale à fibre optique".

Par ailleurs, le ministre a précisé que l'Algérie a fait de la sécurité alimentaire une "priorité nationale majeure et une partie intégrante de sa sécurité et de sa souveraineté nationale".

Il a, à ce titre, indiqué que les travaux du Sommet, auquel l'Algérie prend part en qualité d'invité d'honneur, constitue "une opportunité pour réaffirmer l'attachement de l'Algérie à la nécessité de parachever la souveraineté politique de l'Afrique par la souveraineté économique, conformément aux aspirations des pères fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de l'Union africaine (UA)".

Au terme de son intervention, le ministre a rappelé que "l'Algérie, qui fut hier la Mecque des révolutionnaires et des Hommes libres, aspire aujourd'hui à devenir une destination de partenariat et d'investissement", ajoutant que si le slogan politique du continent est "L'Afrique aux Africains", son slogan économique devrait être "L'Afrique, partenaire de tous".

Le Sommet dont les travaux ont été ouverts par le ministre des Affaires étrangères du Royaume de Norvège, Espen Barth Eide, connaît la participation de plus de 250 responsables gouvernementaux et de 200 opérateurs économiques activant dans différents secteurs, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie.

jeudi 08 octobre 2026 11:55

Sommet économique pays nordiques-Afrique à Oslo

Ouverture des travaux avec la participation de l'Algérie, en qualité d'invité d'honneur spécial



ALGER - La 15e édition du Sommet économique pays nordiques-Afrique s'est ouverte jeudi dans la capitale norvégienne, Oslo, avec la participation de l'Algérie en qualité d'invité d'honneur spécial.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, conduit la délégation algérienne lors de cette rencontre internationale, qui constitue une opportunité pour mettre en avant les capacités de l'Algérie dans divers domaines, suivant la dynamique actuelle visant la diversification de l'économie et le renforcement des exportations algériennes hors hydrocarbures notamment.

Algérie-Norvège: Khaldi s'entretient à Oslo avec le ministre norvégien des Affaires étrangères



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Sid Ali Khaldi, a examiné, jeudi à Oslo, avec le ministre norvégien des Affaires étrangères, M. Espen Barth Eide, les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, les deux parties ayant relevé le niveau privilégié des relations entre l'Algérie et le Royaume de Norvège, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, tenue dans le cadre de la participation de l'Algérie, en qualité d'invitée d'honneur spéciale, à la 15e édition du Sommet Afrique-Pays nordiques, qui se tient dans la capitale norvégienne, a été l'occasion pour les deux ministres de passer en revue le niveau privilégié des relations bilatérales à la faveur de la concertation et du dialogue réguliers entre l'Algérie et la Norvège, précise la même source.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Khaldi conduit la délégation algérienne à ce sommet, qui constitue une opportunité pour mettre en avant les capacités de l'Algérie dans divers domaines, dans le cadre de la dynamique actuelle visant à diversifier l'économie et à développer les exportations hors hydrocarbures.

Lors de la rencontre, les deux parties ont souligné la volonté de tirer parti des opportunités prometteuses qu'offrent les deux pays en matière de coopération économique afin de la hisser à des niveaux supérieurs, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, conclut le communiqué.



8 octobre 2026

Sommet Afrique-pays nordiques : l'Algérie et la Norvège saluent des relations «privilégiées»



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a examiné ce jeudi à Oslo, avec le ministre norvégien des Affaires étrangères, Espen Barth Eide, les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale. Les deux parties ont relevé le niveau privilégié des relations entre l'Algérie et le Royaume de Norvège, indique un communiqué du ministère.

Un entretien en marge du Sommet Afrique-pays nordiques

La rencontre s'est tenue dans le cadre de la participation de l'Algérie, en qualité d'invitée d'honneur spéciale, à la 15^e édition du Sommet Afrique-pays nordiques, organisée dans la capitale norvégienne.

Des relations privilégiées, fondées sur le dialogue

Les deux ministres ont passé en revue le niveau privilégié des relations bilatérales, qui bénéficient d'une concertation et d'un dialogue réguliers entre Alger et Oslo.

Cap sur l'agriculture et la pêche

Les deux parties ont souligné leur volonté de tirer parti des opportunités prometteuses qu'offrent les deux pays en matière de coopération économique, afin de la hisser à des niveaux supérieurs, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche.

Une délégation conduite sur mandat du président

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, M. Khaldi conduit la délégation algérienne à ce sommet. Celui-ci constitue, selon le communiqué, une occasion de mettre en avant les capacités de l'Algérie dans divers domaines, dans le cadre de la dynamique actuelle visant à diversifier l'économie et à développer les exportations hors hydrocarbures.

R. N.



Par Rihane Naili 8 octobre 2026

Sommet économique pays nordiques-Afrique à Oslo : Ouverture des travaux avec la participation de l'Algérie, en qualité d'invité d'honneur spécial



La 15e édition du Sommet économique pays nordiques-Afrique s'est ouverte ce jeudi dans la capitale norvégienne, Oslo, avec la participation de l'Algérie en qualité d'invité d'honneur spécial.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, conduit la délégation algérienne lors de cette rencontre internationale, qui constitue une opportunité pour mettre en avant les capacités de l'Algérie dans divers domaines, suivant la dynamique actuelle visant la diversification de l'économie et le renforcement des exportations algériennes hors hydrocarbures notamment.



PAR BRANDON MOSS / 7 OCTOBRE 2026

L'ALGÉRIE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS LORS DU SOMMET D'AFFAIRES NORDIQUE-AFRICAINE À OSLO

ALGER – L'Algérie sera au centre des préoccupations lors du 15e Sommet des affaires nordique-africain à Oslo, en Norvège, alors que le pays cherche à renforcer ses liens économiques et à développer sa coopération avec les communautés d'affaires nordiques et africaines.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, conduit une délégation algérienne au sommet du 8 octobre, suite à une mission du président Abdelmadjid Tebboune.

L'Algérie a été choisie comme invitée d'honneur du sommet, ce qui lui offre l'opportunité de présenter son potentiel économique et de promouvoir des partenariats plus étroits avec les investisseurs et les entreprises internationales.

Le Sommet des affaires nordique-africain réunit des représentants gouvernementaux, des chefs d'entreprise et des investisseurs afin d'explorer les opportunités de commerce, d'investissement et de coopération entre les pays nordiques et l'Afrique.

La participation de l'Algérie devrait mettre l'accent sur le secteur agricole du pays et les opportunités économiques plus larges qu'il offre, tout en renforçant ses efforts pour nouer des partenariats internationaux et attirer les investissements.

Le sommet offre également une plateforme aux entreprises et institutions algériennes pour dialoguer avec leurs homologues nordiques et explorer les opportunités dans des domaines tels que l'agriculture, la production alimentaire, les infrastructures, l'énergie et d'autres secteurs stratégiques.



Pour l'Algérie, un engagement international accru s'inscrit dans une démarche plus large de diversification de son économie et de renforcement de la coopération au-delà des marchés traditionnels. L'augmentation des investissements et des partenariats commerciaux pourrait également favoriser le développement des industries à forte valeur ajoutée et multiplier les opportunités pour les entreprises algériennes sur les marchés internationaux.

La présence du pays en tant qu'invité d'honneur offre à l'Algérie l'opportunité de présenter son environnement d'investissement tout en soulignant les domaines où l'expertise, la technologie et les capitaux nordiques pourraient contribuer au développement économique.

Le sommet d'Oslo devrait donc constituer une plateforme importante pour faire progresser les relations commerciales internationales de l'Algérie et identifier de nouvelles opportunités de coopération entre les économies africaines et nordiques.

L'ALGÉRIE AU SOMMET AFRO-SCANDINAVE D'OSLO

LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE AU CŒUR DES PRIORITÉS

Le ministre a mis en avant la place accordée par l'Algérie à la sécurité alimentaire, érigée en priorité nationale majeure et considérée comme une composante indissociable de la sécurité nationale et de la souveraineté du pays.

■ KAMELIA HADJIB

Invitée d'honneur spéciale de la 15^e édition du Sommet afro-scandinave, l'Algérie a réaffirmé sa vision d'une Afrique maîtresse de ses ressources, de sa sécurité alimentaire et de ses choix de développement.

À Oslo, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a plaidé pour l'adossement de la souveraineté économique à la souveraineté politique du continent, tout en appelant à un partenariat avec les pays nordiques fondé sur l'investissement productif, le transfert de technologies et la transformation locale des ressources.

La souveraineté politique de l'Afrique doit trouver son prolongement dans la maîtrise de son économie. C'est le message central porté par l'Algérie, jeudi, à la tribune de la conférence de haut niveau «L'unité africaine aujourd'hui», organisée à l'ouverture de la 15^e édition du Sommet afro-scandinave, à Oslo, en Norvège. Une participation qui a permis à l'Algérie de réaffirmer les fondements de sa vision africaine et de défendre une coopération internationale davantage orientée vers la création de valeur, le renforcement des capacités productives et la consolidation de l'autonomie économique du continent. Intervenant lors de cette rencontre, Sid Ali Khaldi a rappelé l'attachement de l'Algérie à l'achèvement de la souveraineté politique africaine par la souveraineté économique, conformément à l'idéal des pères fondateurs de l'Organisation de l'unité

africaine et de l'Union africaine. Pour l'Algérie, l'intégration africaine doit se traduire par des réalisations économiques concrètes, des infrastructures d'interconnexion et des partenariats capables de soutenir la transformation structurelle des économies africaines. Dans cette perspective, le ministre a mis en avant la place accordée par l'Algérie à la sécurité alimentaire, érigée en priorité nationale majeure et considérée comme une composante indissociable de la sécurité nationale et de la souveraineté du pays. Cette orientation souligne la portée stratégique de l'agriculture dans les politiques de développement. La capacité à satisfaire les besoins alimentaires, à consolider les bases de la production nationale et à réduire les vulnérabilités liées aux approvisionnements extérieurs constitue un enjeu économique autant que politique. Elle s'inscrit dans une conception de la souveraineté qui associe la disponibilité des ressources, la maîtrise des chaînes de production et la protection des intérêts nationaux. L'engagement de l'Algérie en faveur de l'intégration africaine se matérialise, par ailleurs, dans des projets d'infrastructures structurants. Sid Ali Khaldi a notamment cité la route transsaharienne, le gazoduc transsaharien et le projet de fibre optique. Ces réalisations et initiatives illustrent la place accordée à la connectivité dans le rapprochement des économies africaines, l'intensification des échanges et le développement des complémentarités entre les pays du continent.

K. H.



KHALDI, REÇU PAR LE MINISTRE NORVÉGIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

En marge de la 15^e édition du Sommet afro-scandinave, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a été reçu par le ministre norvégien des Affaires étrangères, Espen Barth Eide. Les échanges ont porté sur l'état des relations bilatérales entre l'Algérie et la Norvège, caractérisées par une concertation et un dialogue réguliers, ainsi que sur les possibilités d'élargir la coopération économique. Les deux responsables ont réaffirmé leur intérêt pour une exploitation des opportunités offertes par leurs relations, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche maritime. Ces domaines constituent des axes prioritaires pour approfondir les échanges et examiner les possibilités de partenariat répondant aux besoins des deux économies.

K. H.

SOMMET AFRIQUE-PAYS NORDIQUES

L'Algérie met en avant ses atouts économiques

INVITÉE D'HONNEUR de la 15^e édition du Sommet économique Afrique-Pays nordiques, l'Algérie a marqué sa présence à Oslo.

Mercredi et jeudi, des «Algeria Days» à la conférence de haut niveau, la délégation algérienne a mis en avant son expertise dans l'agriculture, l'énergie et l'industrie, avec l'ambition de faire du pays une destination de choix pour les partenariats et les investissements. Cette édition réunit plus de 250 représentants gouvernementaux et 200 opérateurs économiques, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie. Jeudi dernier, lors de la conférence de haut niveau consacrée à «l'unité africaine aujourd'hui», organisée dans le cadre de la séance d'ouverture lancée par le ministre norvégien des Affaires étrangères, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a réaffirmé «l'attachement de l'Algérie à l'achèvement de la souveraineté politique de l'Afrique par une souveraineté économique».

Pour lui, «la consolidation de la souveraineté économique du continent est un prolongement naturel du combat mené par les pères fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine, puis de l'Union africaine». Selon un communiqué de son département, le ministre a souligné que «l'Algérie a fait de la sécurité alimentaire une priorité nationale», en tant que «composante indissociable de sa sécurité nationale et de sa souveraineté». Il a également mis en avant l'engagement du pays en faveur de l'intégration africaine, illustré par plusieurs projets structurants à dimension continentale, notamment la route transsaharienne, le gazoduc transsaharien et le projet de dorsale transsaharienne à fibre optique. Évoquant les perspectives de coopération avec les pays nordiques, Sid Ali Khaldi a exprimé «la volonté de l'Algérie de construire un partenariat véritable, fondé sur l'investissement dans la transformation des res-



sources, le transfert de savoir-faire et de technologies, la formation et les échanges de produits dans les deux sens». Il a cité l'expérience norvégienne en matière de gestion durable des ressources et de préservation des droits des générations présentes et futures, qu'il a qualifiée d'«exemple inspirant». En marge des travaux, Sid Ali Khaldi s'est entretenu avec son homologue norvégien, Espen Barth Eide. Les deux responsables ont passé en revue l'état des relations bilatérales, marquées par une concertation et un dialogue réguliers. Ils ont également réaffirmé leur volonté d'exploiter les opportunités de coopération économique et d'élargir les perspectives de partenariat, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche maritime.

LE POTENTIEL NATIONAL MIS EN AVANT

Mercredi, le groupe Sonelgaz, représenté par Sonelgaz International et la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), avait pris part aux «Algeria Days», consacrés au renforcement de la coopération économique et des investissements entre l'Algérie et la Norvège. Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, le groupe indique que la rencontre a réuni

des responsables gouvernementaux et des représentants d'entreprises économiques et du secteur privé des deux pays. Elle a permis de présenter les potentialités nationales et les possibilités de partenariat dans les domaines de l'énergie, de l'industrie, des mines, de l'agriculture et de la pêche, ainsi que dans celui des start-up.

Le PDG de Sonelgaz International, Yazid Djelouli, a présenté une communication dans laquelle il a exposé les capacités du pays dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie, ainsi que les perspectives de partenariats et d'investissements internationaux. Plusieurs panels ont complété le programme. Ils ont porté sur la gouvernance inclusive des ressources naturelles et des industries minières, la transition énergétique et les perspectives de coopération algéro-norvégienne. La journée s'est achevée par une série de rencontres d'affaires bilatérales (B2B) entre les représentants de Sonelgaz et leurs homologues de sociétés et d'institutions norvégiennes. Ces échanges ont permis de repérer des pistes de coopération et d'examiner des projets communs susceptibles de générer une valeur ajoutée pour les deux parties.

■ Amokrane Hamiche

Ministerial activities

DÉLAIS FIXÉS POUR LES IMPORTATEURS

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche vient d'informer les opérateurs économiques concernés par les opérations d'importation de bovins sur pied, intrants avicoles, lait et produits laitiers, relevant du contrôle sanitaire vétérinaire, que le dépôt des programmes prévisionnels d'importation (PPI) au titre de l'année 2027 devra être effectué au plus tard le 31 octobre 2026. Les opérateurs sont tenus de veiller à renseigner avec précision la nature des produits et les quantités prévisionnelles prévues pour la période et à respecter strictement les délais fixés, afin de permettre d'assurer le traitement des programmes.



Agricultural economics & markets

PROJET DE LOI DE FINANCES 2027

AGRICULTURE, INDUSTRIE, ÉNERGIE, BTP...

Les moteurs de la croissance

Le projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2027 prévoit que le secteur agricole croîtrait à un rythme moyen de 4,6%, avec une production céréalière passant de 49 millions de quintaux en 2026 à 64 millions en 2029, sous l'effet des réformes engagées et des pôles intégrés du projet Algérie-Qatar. L'industrie, portée par la valorisation des ressources locales, devrait afficher une croissance moyenne de 5,9%, soutenue par les grands projets miniers de Gara Djebilet, du phosphate intégré et du zinc-plomb de Oued Amizour. Le secteur de la production et de la distribution d'électricité et de gaz devrait progresser de 5,6% en moyenne, avec une production nationale passant de 110.395 gigawatt-heures en 2027 à 122.617 gigawatt-heures en 2029. Le secteur de la construction, avec une croissance moyenne de 5,3%, bénéficiera de la relance des investissements publics et privés, de l'achèvement de la grande ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Ménéa, de l'extension du métro d'Alger et du programme de logements portant sur près de 2 millions d'unités. Celui-ci comprend 140.000 logements publics locatifs, 25.000 logements



promotionnels aidés, 985.000 logements en location-vente dans le cadre du programme AADL 3, 50.000 logements promotionnels publics, 600.000 logements ruraux et 200.000 aides à la construction dans les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux. Les services, enfin, devraient croître de 5% en moyenne, portés par la modernisation des infrastructures de transport et de logistique.

■ K. A.



ÉCLAIRER L'ALGERIE, INSPIRER LE MAGHREB

Publié le : 9 October 2026 17:42 **Mecipsa Amokrane**

PLF 2027 : la TVA proposée à 9% sur plusieurs équipements agricoles



Équipements utilisés dans l'agriculture, notamment pour les semis, la plantation et l'irrigation, concernés par la baisse de TVA proposée dans le PLF 2027 (IA)

Le projet de loi de finances (PLF) pour 2027 propose de réduire de 19% à 9% le taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable à plusieurs produits et équipements destinés à l'usage agricole.

La mesure figure dans l'article 49 du projet de loi de finances 2027, qui propose de compléter l'article 23 du Code des taxes sur le chiffre d'affaires. Celui-ci fixe le taux réduit de TVA à 9% et énumère les produits, matériaux, travaux et services auxquels ce taux est applicable.

Le nouvel alinéa proposé au titre du point 37 concerne notamment les plateaux de semis en plastique perforés, les récipients de plantation en plastique perforés, les tuyaux d'irrigation goutte-à-goutte ainsi que les géomembranes, lorsqu'ils sont destinés à un usage agricole.

Une baisse de TVA de 10 points

Selon l'exposé des motifs accompagnant l'article 49, ces produits sont actuellement soumis au taux normal de TVA de 19% en vertu de la législation fiscale en vigueur.

Le PLF 2027 prévoit ainsi de leur appliquer le taux réduit de 9%, soit une baisse de dix points du taux de TVA.

Le gouvernement justifie cette proposition par la volonté de réduire les coûts de ces équipements et de rendre leurs prix de vente plus attractifs sur le marché intérieur.

La mesure vise les produits destinés à l'agriculture et produits en Algérie, selon l'exposé des motifs du projet de loi.

L'article 49 s'inscrit ainsi parmi les mesures fiscales du PLF 2027 portant sur le taux réduit de TVA. Le texte ne fournit pas, dans cette disposition, d'estimation chiffrée de l'impact de cette baisse sur les prix finaux des équipements concernés ou sur les recettes fiscales de l'État.



Par: Rédaction AE Date: 8 octobre 2026

Importations de bovins, intrants avicoles et lait : les opérateurs doivent déposer leurs PPI 2027 avant le 31 octobre



Les opérateurs concernés par l'importation de bovins sur pieds, d'intrants avicoles, de lait et de produits laitiers sont tenus de déposer leurs programmes prévisionnels d'importation (PPI) pour 2027 au plus tard le 31 octobre 2026, selon une note de la Direction générale des services vétérinaires (DGSV), relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

« Il est porté à la connaissance des opérateurs économiques concernés par les opérations d'importation de bovins sur pieds, intrants avicoles, lait et produits laitiers, relevant du contrôle sanitaire vétérinaire, que le dépôt des programmes prévisionnels d'importation (PPI) au titre de l'année 2027 devra être effectué au plus tard le 31 octobre 2026 », lit-on dans la note.

Selon la même source : « Il est demandé aux opérateurs de veiller à renseigner avec précision la nature des produits et les quantités prévisionnelles prévu pour la période. » « Les opérateurs sont invités à respecter strictement les délais fixés à fin de permettre d'assurer le traitement des programmes », conclut la note datée du 7 octobre.

Nos fruits et légumes à la conquête de l'Europe

8 protocoles d'accord et un contrat de 3 millions de dollars ont été conclus à Madrid.

■ ALI AMZAL

La participation de l'Algérie au Salon international des fruits et légumes (Fruit Attraction 2026), qui s'est tenue du 6 au 8 octobre au centre d'expositions Ifma Madrid, s'est soldée par un bilan commercial hautement prometteur, marqué par la signature de huit mémorandums d'entente agricoles et d'un contrat d'exportation industriel de 3 millions de dollars vers l'Allemagne. Considéré comme l'un des plus grands rassemblements mondiaux de la filière fruits et légumes, Fruit Attraction a permis aux dix opérateurs algériens qui ont porté les couleurs de la production nationale au cœur du marché européen, d'ouvrir de nouveaux horizons au label «made in Algeria».

Dans cette configuration, l'Algérie confirme et démontre l'attractivité et la maturité de son secteur agricole, apte à répondre à la demande des marchés étrangers dans le respect des standards de qualité. Basé essentiellement sur l'exportation de produits agricoles vers les marchés européens, ces mémorandums d'entente ouvrent de nouvelles passerelles logistiques et commerciales vers les marchés de l'Union européenne. Ils prouvent que les fruits et légumes algériens comme les dattes, les agrumes,

la pomme de terre ou encore les produits maraîchers disposent d'un fort potentiel commercial qui reflète l'importance des avancées enregistrées ces dernières années en matière d'amélioration des capacités de production, et des normes de qualité. Des atouts qui permettent aujourd'hui à l'Algérie d'intégrer les chaînes de valeurs mondiales, avec une réelle politique de développement et de croissance. Autrement dit, le pays ne se contente plus d'exporter sa production agricole, il commence à exporter son savoir-faire industriel lié à l'agroalimentaire. À ce titre le contrat signé avec le partenaire allemand, illustre parfaitement cette vision, du fait qu'il ne s'articule pas autour des produits agricoles, mais sur des produits d'emballage.

Nul besoin de rappeler que l'industrie de l'emballage, demeure essentielle à la conservation et au transport, valorise la production locale et génère une forte valeur ajoutée. C'est donc une évolution sur plusieurs fronts, qui met en avant la mutation profonde de l'économie algérienne, désormais capable de projeter ses forces tant sur le plan agricole qu'industriel. Dans ce contexte, la signature de ces mémorandums met les entreprises algériennes, face à un défi de taille. Pour honorer ses engagements, ces dernières sont appelées à adapter leurs capacités de production, aux volumes



Un bilan commercial prometteur.

ciblés, investir dans la modernisation de leurs équipements et adopter de nouvelles technologies de conditionnement. C'est précisément dans cette optique que cette participation offre également l'opportunité aux opérateurs algériens de découvrir les derniers processus techniques adoptés dans les chaînes de valeur liées aux produits agricoles, notamment dans les domaines de la logistique, du stockage, du froid, de l'emballage, de la transformation numérique et de l'agriculture intelligente. De même importance l'accompagnement

direct de l'État demeure un appui incontournable, à travers son action et son rôle de facilitateur indispensable pour briser les barrières à l'entrée des marchés étrangers. En somme, en jetant les bases de partenariats durables en Europe, l'Algérie renforce sa souveraineté économique, améliore sa balance commerciale et s'impose progressivement comme un acteur agroalimentaire incontournable à l'échelle régionale et continentale.

AA

SALON INTERNATIONAL DES FRUITS ET LÉGUMES-2026 À MADRID UNE FRUCTUEUSE PARTICIPATION ALGÉRIENNE

■ SAMIA BOUHLALIB

La participation algérienne au Salon international des fruits et légumes, organisé du 6 au 8 octobre à Madrid, s'est soldée par la signature de huit mémorandums d'entente avec des partenaires étrangers et d'un contrat d'exportation de près de 3 millions de dollars. Ces résultats ouvrent de nouvelles perspectives aux entreprises algériennes sur les marchés européens. La participation algérienne au Salon international des fruits et légumes, Fruit Attraction 2026, à Madrid, s'est achevée sur un bilan commercial prometteur, marqué par la conclusion de huit mémorandums d'entente en vue de l'exportation de produits agricoles vers les marchés européens, ainsi que par la signature d'un contrat d'exportation de produits d'emballage en plastique vers l'Allemagne, d'une valeur de près de 3 millions de dollars. Ce choix est révélateur : l'Algérie s'impose aussi par ses produits industriels liés aux chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires, et pas seulement par ses fruits et légumes. Selon un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, cette manifestation, organisée du 6 au 8 octobre au centre des expositions IFEMA Madrid, a réuni dix opérateurs économiques algériens spécialisés dans les produits agricoles et agroalimentaires, sous la supervision



du ministère. Les huit mémorandums d'entente conclus avec des partenaires étrangers constituent une avancée dans la prospection de débouchés commerciaux et le développement de partenariats à l'international. Ils visent à favoriser l'exportation des produits agricoles algériens vers les marchés européens et à renforcer leur présence auprès de nouveaux clients. À ces perspectives s'ajoute le contrat signé pour l'exportation de produits d'emballage en plastique vers le marché allemand, pour un montant avoisinant les 3 millions de dollars. Cet accord témoigne de l'intérêt porté aux produits

industriels algériens destinés aux chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires, au-delà des seules productions agricoles. Le bilan commercial enregistré à Madrid intervient au terme de trois jours de rencontres et d'échanges ayant suscité un vif intérêt auprès des professionnels du secteur. Le pavillon algérien a accueilli des importateurs, des distributeurs et des acheteurs internationaux, offrant aux dix opérateurs nationaux présents l'occasion de présenter leurs produits, de nouer des contacts d'affaires et d'explorer de nouveaux débouchés. Les rencontres B2B ont notamment permis d'exa-

miner les possibilités de coopération commerciale ainsi que les exigences d'accès aux marchés extérieurs, en matière de qualité, de conformité, de conditionnement, de traçabilité, de chaîne du froid et de logistique. La participation algérienne a également constitué une occasion de mieux appréhender les évolutions du secteur, notamment dans les domaines de l'innovation, des technologies modernes, des services logistiques et de l'agriculture intelligente. Le pavillon national a, par ailleurs, reçu la visite de l'ambassadeur d'Algérie en Espagne, qui s'est informé des produits exposés et des perspectives d'exportation examinées par les opérateurs avec leurs partenaires étrangers, soulignant l'importance de ces manifestations dans le renforcement de la présence des entreprises algériennes sur les marchés internationaux. Au-delà des accords conclus, la participation algérienne à Fruit Attraction 2026 a permis aux entreprises nationales de présenter leurs produits, de valoriser leurs capacités de production et d'exportation et de nouer des contacts directs avec des acteurs étrangers, notamment des professionnels et des réseaux de distribution européens. Le salon a également été marqué par des rencontres commerciales préliminaires entre les opérateurs algériens et leurs homologues étrangers.

S. B.

Projet Baladna de production de poudre de lait **La caravane de sélection des talents fait escale à Nâama**

La caravane de sélection des talents de la société "Baladna Algérie", spécialisée dans la production de poudre de lait, a fait escale, mercredi, à l'Université Salhi-Ahmed de Nâama, afin de présenter les opportunités d'emplois offertes par son projet d'investissement dans la wilaya d'Adrar, a indiqué le responsable des ressources humaines de l'entreprise, Othmane Ouadah.

M. Ouadah a expliqué que cette opération s'inscrit dans le cadre de la constitution d'une banque de ressources humaines pour l'entreprise, en prévision de la sélection de 1.000 travailleurs dans les différents domaines d'activité, à travers l'identification de compétences et d'expériences issues de différentes wilayas du pays. Il a ajouté que cette démarche vise à développer le capital humain de la

société Baladna Algérie, à travers la collecte des données et des CV des demandeurs d'emploi, des différents postes et spécialités professionnelles requises par le projet, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de l'industrie agroalimentaire. Le programme de la caravane comprend également l'organisation d'une exposition ainsi que des entretiens avec les jeunes, les professionnels et les artisans, afin de présenter les spécialités et les emplois nécessaires à la réalisation du projet de production de poudre de lait dans la wilaya d'Adrar, at-il souligné.

Selon les organisateurs, la caravane de sélection des talents poursuivra son activité dans d'autres wilayas après l'étape de Nâama, notamment à El-Bayadh et Laghouat.

Regional news

TLEMCEN

Grande journée de formation sur l'apiculture

L'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA) collabore activement au développement de l'apiculture en Algérie en axant ses interventions sur la recherche scientifique, l'encadrement technique et l'organisation de journées de formation thématiques (santé des abeilles, élevage de reines). En effet, à l'occasion de la Journée mondiale des abeilles, l'INRAA a organisé, une journée de formation sur la connaissance, la préservation et la réhabilitation de l'abeille saharienne dans son milieu naturel au profit des apiculteurs, en partenariat avec l'ambassade de la République de Slovénie en Algérie et en collaboration avec l'Organisation des Nations unies (FAO) pour l'alimentation et l'agriculture. Cette journée qui s'est déroulée au siège du parc national de Lalla Setti à Tlemcen, a été rehaussée par la présence de l'ambassadrice de Slovénie Mme Urska Kramberger Mendek, la représentante résidente de la FAO, Mme Irina Kouplevatskaya Buttoud, ainsi que les autorités civiles et militaires de la wilaya de Tlemcen et les représentants des services agricoles (DSA) et de la Chambre d'agriculture. Dans son allocution d'ouverture, Mme Urska Kramberger Mendek, a estimé que l'Algérie et la Slovénie œuvrent à



Algérie, et sur l'importance de l'analyse du miel. « Le potentiel apicole algérien constitue une biodiversité exceptionnelle et des terroirs variés offrant des miels uniques, tels que le miel d'euphorbe, de jujubier, d'orange et d'eucalyptus. La mission de l'INRAA accompagne les producteurs et protège les consommateurs en apportant une expertise scientifique rigoureuse. L'analyse du miel ne se limite pas à un contrôle de routine, elle répond à plusieurs impératifs majeurs dont la protection du consommateur, la garantie de la sécurité sanitaire, la valorisation du travail de l'apiculteur et la lutte contre la fraude, en détectant l'ajout de sucres exogènes et les faux miels qui pénalisent les producteurs locaux ».

Le débat entre des spécialistes et apiculteurs professionnels ou débutants a porté, lors de cette journée pédagogique et technique, sur plusieurs questions, entre autres, sur les substituts protéiques biologiques, la disponibilité de la ressource pollinique, le venin d'abeille, les extractions et applications, le matériel apicole, la réhabilitation de l'abeille saharienne dans son milieu naturel et sa résilience vis-à-vis des effets des changements climatiques.

Khaled Boumediene

« bâtir un partenariat économique durable et innovant ». Elle a en outre salué « la fiabilité de l'Algérie, en tant que partenaire stratégique » et « les relations bilatérales excellentes prévalant entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'énergie et du gaz, l'investissement et l'économie, la santé, l'enseignement supérieur ainsi que dans le secteur institutionnel, la communication et l'agriculture ». Pour sa part, un expert slo-

vène a présenté une vidéo sur les caractéristiques de l'apiculture traditionnelle en Slovénie, et l'engagement écologique de la Slovénie, en tant que premier pays de l'Union européenne interdisant les pesticides néonicotinoïdes dès 2011 afin de préserver ses populations d'abeilles. Il a affirmé que « l'apiculture slovène est une tradition ancestrale profondément ancrée dans l'identité nationale et inscrite au patrimoine culturel

immatériel de l'UNESCO. L'abeille carniolienne est la seule sous-espèce autorisée et protégée en Slovénie. Elle est reconnue pour sa douceur, son grand sens de l'orientation, son rendement et sa résistance ». Par ailleurs, la représentante de l'INRAA a présenté un support portant sur l'importance de l'analyse scientifique et accessible, valorisant le rôle de la recherche dans le développement de la filière apicole en

FÊTE DE LA FIGUE SÈCHE DE BENI MAOUCHE (BÉJAÏA)

PARTICIPATION DE PLUS DE 200 EXPOSANTS

Plus de 200 exposants venus d'une trentaine de wilayas du pays prennent part à la 22^e édition de la Fête de la figue sèche de Beni Maouche, dans la wilaya de Béjaïa, qui s'est ouverte jeudi dans une ambiance festive en présence des autorités locales. Cette édition, qui coïncide avec le 30^e anniversaire de la création de la manifestation en 1996, a réuni 220 exposants représentant 32 wilayas, a indiqué à l'APS, Omar Bekkouche, secrétaire général de l'Association des figuiculteurs de Beni Maouche, organisatrice de l'évènement qui se poursuit au niveau du marché hebdomadaire jusqu'au 10 octobre. M. Bekkouche a ajouté que la participation d'exposants issus des différentes wilayas est « encourageante et une source de fierté », précisant que près de 90% de l'espace d'exposition est consacré à la figue sèche, tandis que le reste est dédié à d'autres produits du terroir et à l'artisanat de plusieurs régions

du pays. Il a fait savoir que, pour cette 22^e édition, 23 figuiculteurs de la région ont obtenu le logo portant l'indication géographique de « Beni Maouche », délivré par l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV) de Sidi Aïch. La labellisation obtenue en 2016 constitue une « grande valeur ajoutée pour la figue sèche de Beni Maouche et lui a permis de s'imposer sur le marché national », a ajouté M. Bekkouche. Pour sa part, le directeur des services agricoles de Béjaïa, Mohamed Boutiba Benkelaouz, a indiqué à l'APS que la filière figuicole de la wilaya s'étend sur une superficie de 7770 hectares et assure une production annuelle moyenne de 148 000 quintaux. Il a ajouté que la filière figuicole est en plein développement, tant en termes de superficie que de production, soulignant qu'une superficie de 25 000 ha a été plantée au cours des années 2024 et 2025.

AGRICULTURE À TIZI OUZOU 1,5 MILLIARD DE DINARS POUR QUATRE BARRAGES

Une enveloppe de 1,5 milliard de dinars a été mobilisée pour la réhabilitation de quatre barrages destinés à l'irrigation agricole dans la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Les travaux devraient démarrer prochainement, dès l'achèvement des procédures administratives et juridiques nécessaires. L'annonce a été faite lors d'une visite d'inspection du barrage de Djebba, situé dans la commune de Ouaguenoune. Cet ouvrage assure l'irrigation des terres agricoles du village et des zones limitrophes des communes de Timizart et de Fréha. Les travaux concerneront également les barrages de Tizi Ghaniff, Draâ El Mizan et Aïn Zaouïa, dans le cadre d'un programme visant à réhabiliter ces infrastructures hydrauliques.

Lors de cette visite, un représentant de l'Agence nationale des barrages et des transferts hydrauliques (ANBT) a présenté l'état d'avancement des études ainsi que des procédures administratives et juridiques, actuellement en voie d'achèvement en prévision du lancement des chantiers. La finalisation de ces démarches permettra d'engager les travaux sur les quatre ouvrages destinés à répondre aux besoins en eau des populations rurales et des exploitations agricoles. Leur réhabilitation doit contribuer à sécuriser l'approvisionnement en eau, améliorer la productivité des terres et garantir des ressources suffisantes aux agriculteurs de la région, notamment durant les périodes de forte demande. Elle doit également permettre de mieux répondre aux besoins des activités agricoles locales. Outre l'irrigation des terres de Ouaguenoune et des localités voisines, le barrage de Tizi Ghaniff contribue à l'alimentation en eau potable et à l'irrigation des exploitations agricoles. Celui de Draâ El Mizan assure une fonction mixte de régulation et de stockage, au profit de l'alimentation en eau potable et de l'agriculture. Le barrage de Aïn Zaouïa vise, pour sa part, à sécuriser l'approvisionnement en eau des populations et des exploitations agricoles locales. Ces infrastructures stratégiques viendront renforcer le dispositif hydraulique de la wilaya et soutenir les activités agricoles dans les zones concernées. Leur remise à niveau s'inscrit dans les efforts visant à préserver les ressources en eau et à améliorer leur mobilisation au bénéfice des populations et des agriculteurs.

Fodil H.

NÂAMA

Attribution d'un périmètre agricole de 80 ha à de jeunes porteurs de projets

De jeunes porteurs de projets dans le domaine de l'investissement agricole dans la wilaya de Nâama ont récemment bénéficié de parcelles de terrain au sein d'un périmètre agricole d'une superficie totale de 80 hectares, dans le cadre de la concession agricole, a-t-on appris, jeudi, auprès de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA). Le directeur de l'antenne, Moussouni Aïssa, a précisé que l'attribution de ces parcelles, dont la superficie varie entre 5 et 10 hectares chacune, au niveau du périmètre agricole "El Oueïnat", dans la commune d'Aïn Sefra, au sud de la wilaya, intervient conformément aux dispositions du décret exécutif 21-432, fixant les conditions et modalités d'octroi des terres relevant du domaine privé de l'Etat destinées à la mise en valeur dans le cadre de la concession.

Ces jeunes ont bénéficié de ces terrains agricoles après avoir déposé leurs dossiers via la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles, lesquels ont ensuite été soumis à une opération de sélection par la commission technique de wilaya chargée de la promotion de l'investissement agricole, a indiqué le même responsable. Plusieurs opérations d'aménagement se poursuivent au niveau de ce périmètre agricole, notamment le forage et l'équipement de

puits, l'ouverture de pistes et le raccordement du périmètre au réseau électrique. Ces travaux devraient être achevés avant la fin de l'année en cours, selon la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Office national des terres agricoles visant à développer des projets agricoles modernes, à contribuer à la création de richesses et à générer des emplois au profit des jeunes qualifiés, notamment les diplômés des instituts, des universités et des centres de formation professionnelle porteurs de projets. Ces jeunes investisseurs bénéficient également de mesures incitatives et d'un accompagnement de l'Etat, comprenant l'assistance technique et la formation dans la filière agricole ciblée, ainsi que l'assurance durant les phases d'exploitation et de production auprès de la Caisse de mutualité agricole. Ils peuvent également bénéficier d'un financement par l'intermédiaire de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).

Ces mesures d'encouragement permettent aux jeunes porteurs de projets agricoles d'investir dans plusieurs activités et filières adaptées aux spécificités de la wilaya, notamment l'élevage ovin, l'élevage de vaches laitières, l'arboriculture fruitière, ainsi que la production de fourrages et de maïs, a-t-on expliqué.

Saison agricole 2026-2027

Lancement de la campagne travail-semailles dans la wilaya de Khenchela

La campagne travail-semailles de la saison agricole 2026-2027 a été lancée mercredi dans la wilaya de Khenchela sous la tutelle des autorités locales.

Cette campagne vise une superficie de 80,188 hectares, selon le DSA, Saïd Tamen, qui a souligné que la campagne, dont le coup d'envoi a été donné par le wali, Salim Harizi, dans une des exploitations agricoles de la partie saharienne des Nemamchas, au sud de la commune de Babar, comprend

les blés durs et tendres et l'orge. Il a également indiqué que la superficie dédiée à cette culture stratégique, qui se concentre particulièrement dans la région sud, est passée de 70.000 hectares, lors de la saison précédente, à plus de 80.000 hectares pour cette saison. Il a également précisé que dans le cadre des mesures pour promouvoir cette filière, une commission régionale et des comités techniques locaux ont été créés pour suivre la campagne travaux-semailles, avec l'ouverture d'un guichet unique pour obtenir le crédit

R'fig. Les efforts des autorités publiques pour mettre en place les conditions nécessaires pour permettre aux céréaliculteurs d'exercer leur activité dans les meilleures conditions, ont abouti à la réalisation de plus de 230 puits collectifs au profit des jeunes gérants des périmètres agricoles, dont 154 seront raccordés à l'électricité agricole avant la fin de l'année en cours, pour s'ajouter aux 5.000 exploitations déjà raccordées à cette énergie, a affirmé le même responsable.

Batna

Plus de 80.000 hectares ciblés pour la campagne travail-semailles de la saison agricole 2026-2027

La campagne travail-semailles de la saison agricole 2026-2027 cible, dans la wilaya de Batna, une superficie de 80.050 hectares, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Ahmed Sebki.

Le DSA a précisé, lors d'une intervention au cours des travaux de la 3ème session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), présidée par le chef de l'exécutif local, Riyad Benahmed, que la surface ciblée comprend différentes variétés de céréales, avant d'affirmer que toutes les dispositions ont été prises pour réussir la prochaine campagne de travaux-semailles. M. Sebki a ajouté qu'un guichet unique est ouvert depuis août début dernier au niveau de la coopérative des céréales et des

légumes secs (CCLS), au chef-lieu de wilaya et dans trois autres succursales, pour faciliter les démarches des céréaliculteurs et les accompagner. Le même responsable a également indiqué que ses services ont fourni les différents équipements et les machines agricoles nécessaires aux travaux, notamment 2.035 tracteurs et 1.941 semoirs, ainsi que 70.000 quintaux de semences pour la distribution dont 15 points ont été prévus à travers la wilaya. Un exposé d'évaluation de la campagne moissons-battage de la saison agricole 2025-2026 a également été présenté par le DSA qui a affirmé que la campagne s'est déroulée dans des "conditions favorables", notamment après des pluies abondantes (des

précipitations présumées à environ 410 mm), et la mise à disposition de tous les moyens humains et matériels qui ont permis une production céréalière de plus de 700.000 quintaux, collectée par la CCLS. Les travaux de la 3ème session ordinaire de l'APW ont été consacrés à l'examen de plusieurs dossiers, dont l'approbation du projet de budget primitif de l'exercice financier 2027, l'évaluation de la rentrée sociale 2026-2027 et de la campagne moissons-battage, en plus des préparatifs en cours pour la prochaine campagne travaux-semailles.

Les travaux de cette session ont été ponctués par la présentation du bilan d'activités de l'APW durant la période 2021-2026.

Fisheries and Aquaculture

AZEFFOUN

RÉPARATION ET CONSTRUCTION NAVALES

LES GRANDES AMBITIONS DE SAKOMAS



Le chantier affirme, par ailleurs, disposer d'une superficie permettant d'envisager la réalisation simultanée de plusieurs navires de grande longueur, avec une capacité potentielle pouvant atteindre une dizaine d'unités d'environ 40 mètres, selon le programme industriel retenu.

■ De notre bureau à Tizi Ouzou :
BELKACEM ADRAR

Alors que l'Algérie affiche depuis plusieurs années son ambition de développer la pêche hauturière et de renforcer sa sécurité alimentaire, une question mérite aujourd'hui d'être posée : faut-il continuer à privilégier l'acquisition de navires à l'étranger alors que des chantiers algériens affirment disposer des capacités nécessaires pour en construire localement ? C'est l'interrogation soulevée par Benaoudia Nour Islam, P-dg du chantier naval Sakomas d'Azeffoun, qui souhaite voir s'ouvrir un débat sur la cohérence entre les dispositifs réglementaires, les mécanismes de financement et les orientations industrielles de l'État. Au cœur de cette problématique figure l'article 150 de la loi n°25-17 du 14 décembre 2025 portant loi de Finances pour 2026. Cette disposition prévoit le dédouanement, pour mise à la consommation à l'état usagé, de navires de grande pêche et de pêche en haute mer âgés de moins de 15 ans. Pour les professionnels, cette mesure constitue une possibilité de renouvellement de la flotte hauturière. Mais elle soulève parallèlement une autre question : comment concilier l'ouverture à l'importation de navires d'occasion avec l'objectif de développement d'une véritable industrie navale nationale ?

«Nous avons le chantier, l'expérience et le partenaire technologique»

À Azeffoun, Sakomas estime avoir déjà réuni plusieurs des conditions nécessaires à une telle démarche. Le chantier naval, qui revendique près de 40 années d'expérience dans le domaine maritime, affirme avoir engagé dès 2025, une coopération avec

des partenaires sud-coréens spécialisés dans la construction navale. Des représentants de ces partenaires ont été accueillis en juillet 2025 à Azeffoun, puis à Alger, où un protocole d'accord portant sur la coopération et la construction locale de navires de pêche hauturière aurait été conclu. «L'intérêt de ce partenariat réside, notamment dans l'accès à une expertise reconnue dans le domaine naval et dans la possibilité d'un transfert de technologie», a assuré le P-dg de cette société cumulant une quarantaine d'années dans le domaine. L'ambition affichée par Sakomas est de construire en Algérie des navires adaptés aux exigences de la pêche en haute mer, plutôt que de se limiter à importer des unités déjà construites. Le chantier affirme, par ailleurs, disposer d'une superficie permettant d'envisager la réalisation simultanée de plusieurs navires de grande longueur, avec une capacité potentielle pouvant atteindre une dizaine d'unités d'environ 40 mètres, selon le programme industriel retenu. Autrement dit, selon Sakomas, l'infrastructure existe, l'expérience est disponible et un partenaire technologique est identifié.

L'enjeu ne se limite toutefois pas au choix entre un navire neuf et un navire d'occasion. Construire localement signifie également créer de l'activité autour du navire : ingénierie, chaudronnerie, mécanique, électricité, électronique, équipements de pêche, froid industriel, maintenance, logistique et sous-traitance. C'est toute une chaîne de valeur qui pourrait progressivement se structurer autour de la construction navale.

Pour le chantier d'Azeffoun, une politique privilégiant, lorsque cela est techniquement et économiquement possible, la construction nationale permettrait également de générer des emplois directs et indirects, de former une main-d'œuvre spécialisée et de conserver une partie de la valeur ajoutée à l'intérieur du pays. À terme, cette dynamique pourrait même ouvrir des perspectives sur les marchés extérieurs, notamment dans l'espace méditerranéen. Le navire ne serait alors plus seulement un outil de production halieutique, mais le produit d'une industrie nationale. Des orientations de l'État qui plaident pour la construction navale Sakomas rappelle que le dé-

veloppement de la construction navale n'est pas une revendication nouvelle. Les orientations arrêtées lors des Conseils des ministres des 3 octobre et 21 novembre 2021 avaient notamment porté sur le soutien aux professionnels de la construction navale, la relance de projets avec des partenaires étrangers, l'extension de l'activité sur la bande côtière et le développement de la pêche en haute mer. Ces orientations avaient également inscrit le secteur de la pêche dans une perspective plus large de création de richesses et de contribution à la sécurité alimentaire.

«De l'achat d'un navire à la création d'une industrie»

Dans cette optique, estime Sakomas, la coopération engagée avec des partenaires sud-coréens correspond à la logique alors préconisée : associer les compétences nationales à l'expertise internationale pour développer une production locale. Le chantier rappelle également que les dispositifs de soutien au secteur de la pêche avaient prévu des mécanismes d'aide à la réhabilitation des chantiers navals existants ainsi qu'à la réalisation de nouveaux chantiers. Reste cependant la question du financement. C'est précisément sur ce point que les opérateurs souhaitent davantage de visibilité. Si la législation permet l'acquisition de navires hauturiers d'occasion, encore faut-il que les opérateurs disposent des mécanismes financiers leur permettant de concrétiser ces acquisitions. À l'inverse, si la construction locale est retenue comme option stratégique, la question du financement des projets industriels et des commandes de navires doit également être posée. Pour Sakomas, il serait donc nécessaire de réfléchir à un dispositif permettant aux opérateurs de financer des navires construits en Algérie, au même titre que les acquisitions envisagées à l'étranger. «Une telle approche permettrait de transformer une dépense d'investissement en un levier de développement industriel national», relève Benaoudia.

B. A.

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES UN POTENTIEL À METTRE EN VALEUR

Autre point soulevé par Sakomas : la disponibilité des postes à quai dans les ports de pêche. Au niveau du chantier naval, l'argument du manque de postes à quai ne devrait pas, à lui seul, constituer un frein au développement de la flotte hauturière. Le responsable estime que les modalités d'exploitation de ces navires, appelés à passer une part importante de leur activité en mer, doivent être prises en considération dans l'évaluation des besoins portuaires.

Cette question appelle, selon lui, une réflexion globale sur la planification des infrastructures accompagnant le développement de la pêche hauturière. Le gérant de Sakomas assure que sa démarche ne vise pas à obtenir un avantage particulier, mais à attirer l'attention sur la nécessité de mieux valoriser les capacités nationales dans le cadre de la politique de développement de la pêche hauturière. Autrement dit, le développement de la pêche hauturière ne peut être dissocié de celui des infrastructures portuaires, de la logistique et des capacités de maintenance. Pour le chantier d'Azefou, l'augmentation de la flotte hauturière devrait être envisagée parallèlement au développement d'une chaîne industrielle intégrée, allant de la construction et de la réparation navales jusqu'aux équipements, à la transformation des produits de la mer et à leur commercialisation. « Construire en Algérie, ce n'est pas seulement construire des bateaux. C'est construire des compétences, des emplois, de la sous-traitance et du savoir-faire », assure-t-il. C'est également réduire progressivement la dépendance aux importations et favoriser l'émergence d'un tissu industriel spécialisé. Ainsi présenté, l'enjeu dépasse la seule question du renouvellement de quelques navires. Il touche, plus largement, à l'exploitation des ressources halieutiques, à la création d'emplois, à la sécurité alimentaire et à



la diversification de l'économie nationale. L'Algérie dispose d'un important potentiel maritime et halieutique. Pour en tirer pleinement profit, il faudra non seulement disposer d'une flotte performante, mais également de l'écosystème industriel capable de la construire, de l'entretenir et de la renouveler. Pour le P-dg de Sakomas, la véritable question est dès lors moins de savoir s'il faut

importer ou construire, que de déterminer comment faire de chaque investissement dans la flotte hauturière un investissement durable dans l'économie nationale. À travers cette interpellation, Sakomas appelle donc à un examen approfondi de la situation de la construction navale nationale et à un dialogue entre les pouvoirs publics, les opérateurs de la pêche, les chantiers

navals et les partenaires financiers. Le dossier mérite, à ce titre, un débat. Car derrière le cas de Sakomas se pose une question d'intérêt national : l'Algérie veut-elle seulement disposer de davantage de navires hauturiers ou veut-elle aussi devenir capable de les construire ?

B. A.

SAKOMAS ET LA CONSTRUCTION DE BATEAUX DE PÊCHE UNE SI LONGUE ET RICHE EXPÉRIENCE

Le chantier de construction navale, Sakomas, est une entreprise algérienne spécialisée dans la fabrication de bateaux de pêche, de services et de plaisance. Cumulant plus d'une trentaine d'années d'expérience et du savoir-faire dans la construction de tout type de bateaux, Sakomas a exporté des embarcations vers plusieurs pays africains et voisins, notamment la Mauritanie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la Libye, selon son P-dg Nour El Islam Benaoudia. « Étant donné notre maîtrise de la haute technologie, notre défi actuel est de conquérir les marchés africains pour placer nos produits qui n'ont rien à envier à ceux fabriqués ailleurs dans le monde », a-t-il assuré, rappelant, pour mettre en exergue la renommée de son entreprise, l'accord du partenariat qu'a signé celle-ci avec le géant sud-coréen Korea Engineering (KRE) visant à bâtir une filière navale nationale intégrée, de la construction de navires à la modernisation des infrastructures portuaires. « Ce partenariat stratégique dans le domaine de l'industrie navale a été officiellement dévoilé, au début du mois de juillet 2025 à Alger », fait savoir Benaoudia. Pour ce dernier, ce partenariat « n'est pas une simple collaboration commerciale, c'est la pierre angulaire d'un écosystème industriel que nous voulons construire pour l'Algérie ». L'objectif de ce partenariat est triple, avait-il déclaré lors de la cérémonie de signature de cet accord. Il s'agit de « lancer la construc-



tion de navires en acier de pêche, de service et de plaisance », de « participer activement à la modernisation des infrastructures portuaires nationales » et à terme, de « créer une véritable filière navale intégrée, source de valeur ajoutée et de souveraineté technologique. Au-delà des aspects techniques, les retombées économiques attendues sont au cœur de cette nouvelle dynamique. Lors de la cérémonie de signature de ce partenariat entre Sakomas et le géant sud-coréen Korea Engineering (KRE), le représentant de ce dernier avait fait part de l'engagement total de son groupe à faire bénéficier son partenaire algérien de son expertise mondialement recon-

nue. « Notre objectif est de nous développer en Algérie avec la pleine contribution des institutions administratives et financières », avait-il indiqué, réaffirmant l'engagement formel de Korea Engineering à transférer son savoir-faire sa technologie de pointe dans la construction navale à ses partenaires en Algérie. « Notre priorité est de développer les capacités de Sakomas pour qu'elle puisse répondre, dans un avenir proche, à l'ensemble des besoins de la demande nationale », avait-il, par ailleurs, assuré. « La Corée du Sud possède une expérience mondialement reconnue dans la construction navale », nous a déclaré le P-dg Sakomas, assurant que

l'objectif visé par son entreprise est « justement de bénéficier de ce partenariat et du transfert de technologie afin de construire en Algérie des navires adaptés aux besoins de notre flotte hauturière ». Fondée en 1990, Sakomas, qui s'apprête à célébrer ses 35 ans d'existence, dispose d'un savoir-faire dans le domaine de la construction navale acquis grâce à son partenariat stratégique avec des firmes de la Corée du sud, pionnières mondiales dans la construction navale de tout type de bateaux ainsi que dans la fabrication moteurs de différentes puissances. L'entreprise a déjà lancé un projet majeur de construction de bateaux de transport urbain, dont la première livraison a eu lieu en septembre 2024. Ce navire de 44 places, équipé de motorisation Hyundai, a été conçu pour répondre à une demande croissante sur le marché national. Fort de cette expérience, Sakomas élargit sa gamme. Benaoudia a présenté de nouveaux modèles allant de 12, 5 à 21 mètres destinés à la promenade, à la restauration flottante et au transport urbain. « Il s'agit d'un marché encore largement inexploité en Algérie, qui représente une opportunité d'investissement lucrative », a-t-il analysé. L'entreprise produit également des unités plus imposantes, comme des bateaux de type « pirate » d'une capacité de 100 passagers et des remorqueurs essentiels aux opérations portuaires.

B. A.

Aïn Temouchent

Une production halieutique de plus de 20.000 tonnes durant les huit premiers mois de 2026

La wilaya d'Aïn Temouchent a enregistré, durant les huit premiers mois de 2026, une production halieutique de plus de 20.000 tonnes au niveau des ports de Bouzedjar et de Béné-Saf, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de la Pêche et de l'Aquaculture, Houari Kouissem.

Les poissons bleus ont représenté la majeure partie de cette production, avec 17.000 tonnes, tandis que la production de poissons blancs a atteint 3.500 tonnes,

a précisé le même responsable. La production halieutique enregistrée durant cette période a plus que doublé par rapport à celle réalisée durant la même période de l'année précédente, a indiqué M. Kouissem, précisant que la production enregistrée dans la wilaya en 2025 s'était établie à 10.084 tonnes. Cette augmentation de la production est due, dans une large mesure, à la stabilité des conditions climatiques enregistrées durant l'année en cours, ainsi

qu'aux opérations de modernisation et de renouvellement d'un certain nombre d'embarquements de pêche, a expliqué le responsable. La wilaya d'Aïn-Temouchent figure parmi les principales wilayas côtières du pays en matière de production halieutique. Elle dispose d'une flotte de pêche composée de 404 unités, dont 135 sardiniers, 68 chalutiers, cinq thoniers et 196 embarcations destinées à la pêche artisanale, a indiqué M. Kouissem.

Agriculture and economics in the world



Date de création: 08 octobre 2026 12:37

L'UE suspend temporairement l'entrée de viande namibienne après un foyer de fièvre aphteuse



(Agence Ecofin) - L'élevage représente environ 3 % du PIB de la Namibie. Le secteur qui fournit des dizaines de milliers d'emplois dans la transformation de la viande reste dépendant des marchés extérieurs dont l'UE.

L'Union européenne a décidé le 5 octobre dernier, de fermer provisoirement son marché à la viande fraîche de bovins, ovins et caprins venant de Namibie, ainsi qu'à certains produits carnés transformés.

La mesure fait suite à l'apparition, le 23 septembre, d'un foyer de fièvre aphteuse dans le district vétérinaire de Karasburg, dans la région de Kharas, jusque-là considérée comme indemne de la maladie. Depuis ce premier signalement, l'épidémie s'est étendue à 11 exploitations.

La suspension concerne notamment la viande fraîche, la viande issue de certains animaux ongulés d'élevage ou sauvages, ainsi que de certaines viandes séchées. Seules les viandes transformées ayant subi le traitement de réduction du risque sanitaire le plus sévère prévu par les règles européennes pourront encore entrer sur le marché communautaire.

Des implications économiques lourdes

Pour la Namibie, le choc est majeur. L'Union européenne constitue le premier marché pour son bœuf, recevant plus de 80 % des exportations du pays. Cette dépendance s'explique par le positionnement du secteur. Le pays d'Afrique australe exporte une viande issue d'élevages extensifs, souvent commercialisée sur des débouchés premium qui rémunèrent mieux que les marchés régionaux.

La perte (bien que temporaire) de l'UE est donc difficilement compensable par un simple redéploiement vers les pays voisins, où les prix, les exigences de qualité et les capacités d'absorption diffèrent.

Selon les données rapportées par le quotidien local *The Namibian*, chaque mois de fermeture des marchés à forte valeur pourrait mettre près de 300 millions de dollars namubiens (18 millions \$) de ventes à l'exportation à risque.

De son côté, l'ambassadrice de l'UE en Namibie, Ana Beatriz Martins, a estimé qu'environ un quart des 40 000 emplois directs associés aux exportations vers l'Europe pourraient être affectés par la suspension.

Une reprise conditionnée

Selon les autorités européennes, des cargaisons de viande fraîche certifiées par les autorités namubiennes avant le 23 septembre peuvent encore, dans certains cas, entrer dans l'UE pendant une période maximale de 90 jours, sous réserve des contrôles appliqués aux frontières de chaque État membre.

Toutefois, la levée des restrictions dépendra de l'évolution épidémiologique et de la capacité de Windhoek à démontrer qu'elle a contenu le foyer. Pour l'administration vétérinaire, les priorités sont donc de circonscrire les exploitations touchées, de sécuriser les mouvements d'animaux, d'intensifier la surveillance et d'établir une traçabilité sanitaire convaincante pour les partenaires commerciaux.

Pour rappel, la Namibie est le dernier pays affecté dans une région où la pression sanitaire s'est accrue. Depuis le début de l'année, des foyers ou alertes de fièvre aphteuse ont été rapportés dans plusieurs pays d'Afrique australe, soit le Botswana, l'Eswatini, le Lesotho, le Mozambique, l'Afrique du Sud, la Zambie et le Zimbabwe.

The logo consists of the words "agence" and "ecoFin" in white lowercase letters on a red rectangular background. "agence" is positioned above "ecoFin".

agence
ecoFin

Date de création: 08 octobre 2026 15:33

La souveraineté avicole africaine est d'abord une bataille de compétitivité



(TRIBUNE) - Par Djamel Graine — Directeur Général, Groupe Graine

De nombreux pays africains importent encore une large part de la volaille qu'ils consomment. On y voit souvent le signe d'un manque de moyens de production ; le problème est en réalité tout autre.

La volaille importée — le plus souvent congelée et vendue à bas prix — revient moins cher que celle produite localement. Tant que ce déséquilibre persiste, importer demeure le choix le plus rationnel sur le plan économique, et la production locale peine à se développer.

C'est cette équation qu'il faut inverser. La souveraineté avicole ne se construira pas contre l'économie, mais en rendant la production locale compétitive : sans perspective de produire à un coût soutenable, l'investissement restera limité.

Les enjeux sont considérables. Les importations de morceaux de poulet congelés atteignent plus de 2 millions de tonnes par an en Afrique subsaharienne, pour près de 3 milliards d'euros chaque année. L'investissement nécessaire pour y substituer des filières intégrées modernes locales, n'exige qu'une fraction de cette somme, crée des dizaines de milliers d'emplois ruraux — dans la production de poulets comme dans celle des intrants (maïs, soja) — et freine considérablement l'exode rural.

La technique à la portée du continent

La dépendance ne traduit pas une incapacité du continent à élever des poulets, mais par des filières fragmentées et sous-dimensionnées. À installations industrielles modernes, génétique et discipline de production comparables, l'Afrique atteint les niveaux de coût, de rendement et de qualité des grands pays producteurs. Rien à réinventer : génétique, bâtiments à environnement contrôlé, ventilation, alimentation, protocoles sanitaires, couvoirs et chaînes d'abattage existent déjà. La condition est de raisonner en système — reproducteurs, couvoir, usine d'aliments, élevages, abattoir, chaîne du froid et distribution dimensionnés ensemble — pour maîtriser les intrants, la biosécurité, la traçabilité et la valorisation de la carcasse.

Une démonstration économique concrète

Un projet de filière avicole intégrée récemment modélisé dans un pays d'Afrique centrale — étude industrielle et financière détaillée, mars 2026 — fait ressortir un poulet local commercialisable à moins de 1 000 FCFA/kg sortie abattoir. Ce résultat repose sur la taille critique, la maîtrise de l'aliment, une génétique performante, des bâtiments modernes, une biosécurité rigoureuse et un pilotage quotidien par les indicateurs : avec un indice de consommation de 1,60, un dixième de point gagné ou perdu représente, à grande échelle, des milliers de tonnes d'aliments. L'aviculture est un métier de précision.

La qualité ne peut pas être une promesse secondaire

Un poulet africain compétitif ne doit jamais être un poulet de moindre qualité. Sécurité sanitaire, régularité, traçabilité, contrôle vétérinaire, qualité nutritionnelle et chaîne du froid doivent répondre aux mêmes exigences que sur les marchés les plus avancés ; la proximité ajoute la fraîcheur. Le produit local doit gagner le choix du consommateur par le prix, la qualité et la disponibilité — abattoir, laboratoires, traçabilité et distribution sous froid au cœur du projet industriel.

Des premiers résultats en moins de 18 mois, une transformation en trois ans

Avec un projet de filière avicole intégrée moderne, bien dimensionné, financé et exécuté selon un calendrier industriel, de premiers résultats visibles peuvent être obtenus en moins de 18 mois (poussins, aliments, premiers abattages, distribution) ; trois ans suffisent à transformer profondément une filière si l'exécution reste continue. Le rôle de l'État est décisif : cadre juridique lisible, procédures rapides, foncier, énergie, règles sanitaires exigeantes et financements adaptés. Les protections transitoires accompagnent la montée en puissance, mais la compétitivité reste la première protection de la production locale.

L'aviculture peut ouvrir la voie aux autres filières

La réussite d'une filière avicole intégrée dépasse le seul marché du poulet. Elle installe les premiers jalons d'une agro-industrie plus large (usines d'aliments, silos, laboratoires, stockage, services vétérinaires, transport, froid) et crée surtout une demande régulière de maïs et de soja — un débouché industriel contractualisable qui rend l'agriculture finançable et justifie les investissements en semences, mécanisation, séchage, collecte et stockage. Ces infrastructures s'étendent ensuite à d'autres productions, dont la filière laitière. L'aviculture devient une filière d'amorçage : le premier succès réduit le coût et le risque des suivants.

La souveraineté avicole sera véritablement acquise lorsque produire localement deviendra le choix le plus rationnel pour l'investisseur, le distributeur et le consommateur. Elle ne sera pas seulement une victoire sur les importations : elle sera le point de départ d'une souveraineté agricole beaucoup plus large.

Djamel Graine — Directeur Général, Groupe Graine - plus de 25 ans dans les filières agro-industrielles intégrées : négoce céréalier, nutrition animale (UAB), couvoirs et aviculture.